

Communiqué de presse – 20.03.2023

Rénovation de murs en pierres sèches dans le vignoble du lac de Biene

Trois chantiers de rénovation de murs en pierres sèches ont débuté au mois de mars au cœur du magnifique vignoble du lac de Biene, à La Neuveville et à Twann-Tüscherz. Ces projets résultent d'une nouvelle collaboration entre le Parc Chasseral, les communes vigneronnes du lac de Biene, la fédération des vignerons et Patrimoine bernois. Au total, plus de 140 mètres linéaires de murs, représentant une surface de 240 m², seront rénovés entre 2023 et 2024.

Biens culturel, patrimonial et historique important, les murs en pierres sèches caractérisent le paysage du vignoble du lac de Biene. Ils contribuent d'une part à la protection contre l'érosion sur les versants et constituent d'autre part de précieux habitats pour de nombreuses espèces végétales et animales, telles que les lézards, les abeilles sauvages, les papillons.

À La Neuveville, au lieu-dit « Les Blanchardes », à l'est de l'Ancienne Route du Château, la rénovation d'un mur de 13 mètres de long (22 m²) entre deux parcelles de vigne a débuté en mars. A Twann, un chantier a également démarré au lieu-dit « Taubisetzi », situé au nord de la chapelle de Tüscherz. Il concerne la remise en état de cinq murs de soutènement représentant 95 mètres linéaires (130 m² de surface). Il s'agit de la poursuite des travaux menés les années précédentes par Action Paysage et soutenu financièrement par différents bailleurs (Confédération, Canton de Berne, Fonds Suisse pour le Paysage, Fondation Paul Schiller, ESB fonds écologique et, sous réserve de confirmation, le Fonds de loterie du Canton de Berne). La rénovation de ces cinq murs sera effectuée en plusieurs étapes et devrait s'achever d'ici à l'été 2024.

Un troisième chantier, situé au lieu-dit « Chapf », en-dessus de Twann, a commencé à la mi-mars et constitue en la réparation d'un angle de mur de vigne menaçant de s'écrouler. Un ouvrage de taille plus modeste (4 m en mur d'angle, soit 6 m² de surface) mais relativement complexe à réaliser.

Toutes les rénovations s'effectuent en technique de pierres sèches selon les normes de construction de la Société suisse des ingénieurs et architectes. Des pierres calcaires du Jura sont utilisées pour les rénovations.

Le Parc Chasseral facilite les projets de rénovation en rassemblant les demandes et en déposant les dossiers auprès des différents bailleurs. Un soutien financier aux propriétaires est en effet essentiel pour assurer la rénovation des murs de soutènement en pierres sèches dans le vignoble, une technique plus coûteuse que le béton, mais avec une importante plus-value esthétique, écologique et culturelle.

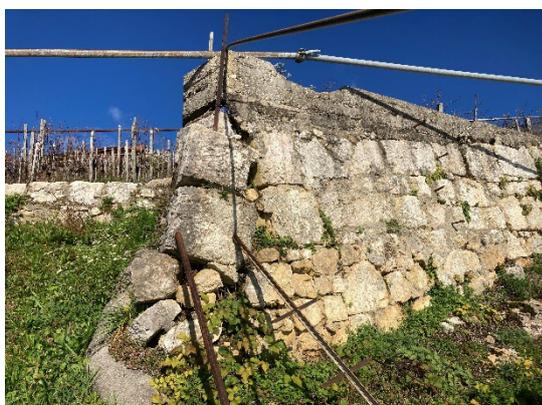
Ces rénovations sont rendues possibles grâce au financement lié à l'inventaire fédéral des paysages (IFP). D'après ce dernier, le vignoble du lac de Biene fait partie des paysages de Suisse les plus remarquables et précieux, ce qui a permis au Parc Chasseral d'obtenir des fonds auprès du canton de Berne, de la Confédération et de différentes associations et fondations.

D'autres projets de rénovations dans les communes de la rive nord du lac de Biene suivront dans les années à venir. Un chantier situé à Chavannes, entre La Neuveville et Ligerz, est ainsi d'ores et déjà programmé en novembre 2023, après les vendanges, pour ne pas déranger le travail des viticulteurs.

Encadré : Les murs construits en pierres sèches sans mortier demandent beaucoup plus de travail qu'un bétonnage. Mais cette rénovation naturelle constitue un réel plus en matière de soutien à la biodiversité tout en valorisant un savoir-faire reconnu comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.



Légende : rénovation en cours d'un mur de soutènement entre deux parcelles de vigne à La Neuveville au lieu-dit « Les Blanchardes » (photo @ Parc Chasseral).



Légende : mur de vigne au lieu-dit « Chapf », commune de Douanne-Daucher, nécessitant une rénovation (photos @ Parc Chasseral).

Infos et contact :

Isaline Mercerat (Nature & Paysage)

isaline.mercerat@parcchasseral.ch

+41 (0)32 942 39 55



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 470 km² et 23 communes et compte quelque 53'400 habitants.